



“ **AGIR
PARTOUT
OÙ IL LE
FAUT** ”

**ACTIONS ET
ENGAGEMENTS**

**HANDICAP
INTERNATIONAL**

HANDICAP INTERNATIONAL 30 ANS DE SOLIDARITÉ



© P. Pradhan / Handicap International — Népal / Insertion socioéconomique

| 1982 | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 |
|--|--|--|---|--|---|--|--|
| Création officielle de Handicap International pour appareiller les milliers de personnes handicapées sur la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge. | Ouverture du programme Laos, pour appareiller les victimes des BASM (bombes à sous-munitions) américaines pendant le conflit en Asie du Sud-Est. | Ouverture d'un atelier d'appareillage et de soins de rééducation en Angola, premier programme africain de l'association. | Intervention d'urgence en Colombie, pour appareiller les habitants de la ville d'Arméro, amputés suite à la coulée de boue provoquée par une éruption volcanique. | Ouverture du programme Mozambique pendant la guerre civile : assistance aux personnes handicapées dans la province d'Inhambane. Création de Handicap International Belgique. | Lancement des « jeux olympiques de Khao I Dang » en Thaïlande, premier projet de rééducation par le sport. Ouverture du programme Madagascar. | Intervention d'urgence auprès des victimes du séisme en Arménie, en partenariat avec MSF. Ouverture en Inde d'un programme d'appareillage orthopédique centré sur la poliomyélite. | Création du programme France grâce à la fusion avec l'AFEHM (Association des familles d'enfants handicapés moteurs). |

Photo de couverture

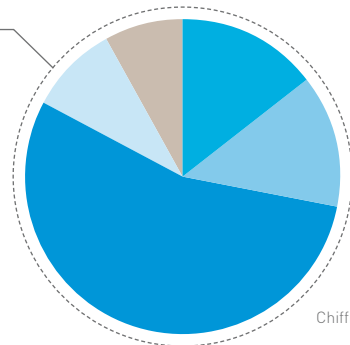
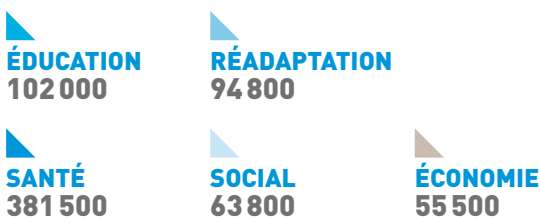
© W. Daniels / Handicap International — Haïti / Réadaptation

MANDAT

« **HANDICAP INTERNATIONAL EST UNE ORGANISATION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE INDÉPENDANTE ET IMPARTIALE, QUI INTERVIENT DANS LES SITUATIONS DE PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION, DE CONFLITS ET DE CATASTROPHES. ŒUVRANT AUX CÔTÉS DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DES POPULATIONS VULNÉRABLES, ELLE AGIT ET TÉMOIGNE, POUR RÉPONDRE À LEURS BESOINS ESSENTIELS, POUR AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE VIE ET PROMOUVOIR LE RESPECT DE LEUR DIGNITÉ ET DE LEURS DROITS FONDAMENTAUX.** »

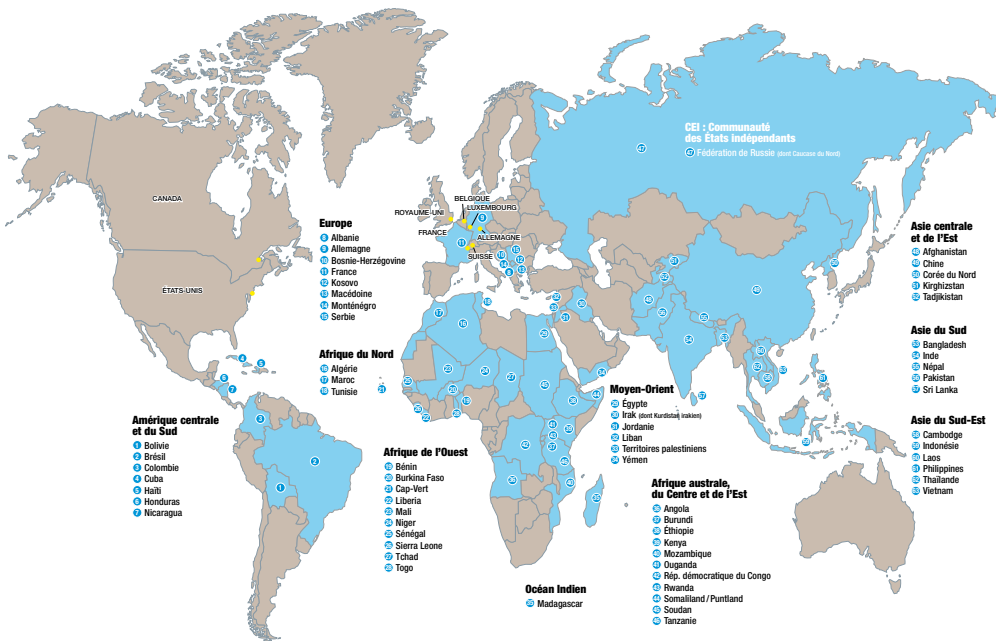


NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ



Chiffres 2010

HANDICAP INTERNATIONAL INTERVIENT DANS PLUS DE 60 PAYS DANS LE MONDE



| 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 |
|---|--|--|--|---|--|---|---|
| Intervention dans les orphelinats en Roumanie, premier projet sur le handicap mental. | Aide d'urgence dans les camps de réfugiés kurdes au nord de l'Irak, et ouverture d'un atelier d'appareillage pour les victimes de mines antipersonnel. | Fondation de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel (ICBL) avec cinq autres ONG. Premier projet de déminage au Cambodge en partenariat avec le HCR. | Guerre dans les Balkans : Handicap International est une des rares ONG à intervenir auprès des populations contrôlées par tous les belligérants. | Intervention au Rwanda auprès des blessés survivants des massacres et des enfants isolés. Ouverture au Burundi des premiers projets VIH/sida de l'association. Handicap International reçoit le prix Cristal de la transparence financière. | Premières « Pyramides de chaussures » organisées en France pour renforcer la mobilisation citoyenne pour l'interdiction des mines antipersonnel. | Intervention en Sierra Leone pour venir en aide aux victimes de la guerre civile. Création de Handicap International Suisse. Attribution du prix Nansen du Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés. | Signature du traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel. À ce titre, Handicap International est co-Prix Nobel de la paix. Création de Handicap International Luxembourg. |

HANDICAP INTERNATIONAL

CONTEXTES, BÉNÉFICIAIRES ET OBJECTIFS

LES POPULATIONS BÉNÉFICIAIRES

Handicap International vient en aide aux populations :

- exposées aux risques de maladies, de violences ou d'accidents invalidants ;
- vulnérables, en particulier les personnes handicapées ;
- réfugiées et populations sinistrées ou déplacées par les crises, les conflits et les catastrophes ;
- exposées au danger des armes, munitions et engins explosifs dans les conflits armés ou dans leurs suites.

LES OBJECTIFS

Handicap International inscrit ses interventions dans des contextes difficiles pour prévenir les invalidités, les incapacités et les situations de handicap liées aux maladies, aux accidents et aux violences. Il s'agit également de mettre à la portée de tous l'offre de services dans les différents secteurs d'activité. Enfin, les actions ont pour but de renforcer les capacités, de promouvoir la participation sociale et d'inciter les populations à exercer leurs droits.

En situation de conflits et de catastrophes ou juste après, l'association tente de prévenir et réduire les conséquences des événements sur les populations, ainsi que de secourir et d'assister les plus vulnérables, en s'assurant qu'ils reçoivent les soins dont ils ont cruellement besoin.



© P. Geiser / Handicap International – Népal / Réadaptation à base communautaire

1 Mieux accéder aux services

Les services et infrastructures de base, notamment les abris, points de distribution de nourriture, installations sanitaires, écoles, centres de santé, locaux administratifs, doivent être accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap.

2 Assister les victimes

En situation de crise, Handicap International œuvre aux côtés des victimes en leur prodiguant des soins de réadaptation physique, du soutien psychosocial, et en mettant à leur disposition des appareillages orthopédiques adaptés.

3 Prendre en compte les femmes handicapées

Les femmes handicapées sont doublement vulnérables. Elles sont souvent plus que les hommes laissées en marge des secours et de l'assistance.

4 Établir des partenariats et renforcer les capacités

À travers les partenariats noués avec les organisations nationales ou locales présentes dans les pays où elle intervient, l'association renforce leurs capacités. L'objectif à long terme est l'autonomie de ces organismes comme participants et acteurs du développement.

| 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|---|---|---|--|---|---|---|--|
| Handicap International se mobilise lors de l'exode d'un million de Kosovars vers l'Albanie. Création de Handicap International Allemagne. | Projet contre les mines en Casamance (Sénégal). Déménagement au Kosovo, où Handicap International est nommée coordonnateur handicap et réadaptation physique. Création de Handicap International Royaume-Uni. | Ouverture du programme Turquie pour venir en aide aux victimes du séisme d'août 1999. Handicap International est présente dans plus de 50 pays. | Aide aux victimes du tremblement de terre dans l'État du Gujarat, en Inde. Handicap International favorise la participation des acteurs du Sud à l'élaboration d'un instrument international sur les droits des personnes handicapées. | Projet de lutte contre la filariose lymphatique (maladie invalidante) au Burkina Faso, en coordination avec l'OMS. Handicap International a 20 ans. | Fondation de la CMC (Cluster Munition Coalition) avec 84 autres organisations issues de 42 pays. Création de Handicap International Canada. | Interventions d'urgence en Asie du Sud suite au tsunami du 26 décembre. | Aide aux victimes du tremblement de terre au Pakistan. |

5 Favoriser la réadaptation à base communautaire

Des projets de réadaptation à base communautaire sont orientés vers la réadaptation fonctionnelle, les services sociaux, de santé, l'insertion professionnelle.

LES CONTEXTES D'INTERVENTION

Les équipes de Handicap International font face à des contextes variés et s'adaptent à l'environnement et aux conditions de travail propres à chaque pays.

L'urgence

Crise grave, conflit, catastrophe naturelle... Les structures politiques et sociales sont mises à mal. S'il est impossible de maîtriser les événements, il est possible de se mettre au service de la population qui les subit, sur tout ou partie d'un territoire. Manger, boire, accéder aux soins, dormir sous un abri sont autant de besoins fondamentaux menacés dans ces circonstances.

La posturgence

Qu'elle soit courte ou longue suite à une crise, cette phase se caractérise par une absence de structures aptes à répondre aux besoins des populations. Entre ruines et débris du conflit ou de la catastrophe, les travaux de reconstruction n'ont pas encore démarré. L'urgence est toujours réelle pour les populations, mais les solutions apportées sur le terrain sont désormais différentes. Urgence et posturgence sont des situations limitées dans le temps.

La reconstruction ou réhabilitation

Les infrastructures économiques, physiques et sociales reprennent peu à peu leur apparence de pré-crise. Les services dont l'activité avait été interrompue pendant la crise reprennent progressivement.

Le développement

Les conditions économiques, sociales, culturelles et politiques bénéficient de cette période stable. Les populations, quant à elles, restent touchées par la pauvreté, la précarité et l'exclusion.

La crise chronique

Un pays ou une partie de sa population vit des périodes d'instabilité régulières ou durables à cause de la défaillance des instances politiques, administratives et sociales. La précarité et l'insécurité qui en résultent mettent en péril la couverture des besoins essentiels des personnes. La sortie de crise et la reconstruction ne sont pas à l'ordre du jour. Une aide humanitaire doit à nouveau s'adresser aux populations en souffrance, dans la durée, comme les actions en faveur des réfugiés.

LES MÉTIERS

Exemples

- ▲ Orthoprothésiste
- ▲ Kinésithérapeute
- ▲ Ergothérapeute
- ▲ Agent communautaire
- ▲ Logisticien
- ▲ Chef de projet
- ▲ Psychologue
- ▲ Administrateur
- ▲ Démineur



Jacques Tassi, président de la Fédération Handicap International.

© J.-J. Bernard / Handicap International

PLUS INTERNATIONAL ET PLUS PROCHE

Que de chemin parcouru en trente ans depuis la première prothèse posée en situation d'urgence par une petite organisation quasi familiale! Beaucoup d'étapes ont marqué ce parcours. La dernière en date, la création de la Fédération, nous a hissés au rang d'organisation internationale capable d'agir vite et efficacement partout dans le monde.

Notre vocation est toujours de porter secours aux plus vulnérables, y compris dans les pires situations d'urgence. L'action se déploie désormais à une tout autre échelle: en 2010, plus de 500 personnes ont été mobilisées en Haïti et jusqu'à 630 personnes au Pakistan.

La création de la Fédération, qui regroupe les huit associations nationales dans les pays de collecte, nous a donné les moyens d'agir comme nous le souhaitons pour répondre à l'ampleur des besoins. En premier lieu parce qu'elle permet d'optimiser l'utilisation des ressources et d'en faire parvenir encore davantage sur le terrain. Mais aussi parce que la gouvernance supranationale qui a été choisie permet de prendre de la hauteur, de se dégager des habitudes et des intérêts particuliers pour faire triompher l'intérêt global, c'est-à-dire, toujours et avant tout, celui de nos bénéficiaires.

2006

Adoption de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées. Création de Handicap International États-Unis.

2007

À l'occasion de ses 25 ans, Handicap International organise un colloque international sur « la place des ONG dans la nouvelle gouvernance mondiale ».

2008

Signature du traité d'Oslo interdisant les armes à sous-munitions. Interventions d'urgence en Birmanie, suite au cyclone Nargis, et en Chine, suite au séisme dans le Sichuan.

2009

Au Sri Lanka, Handicap International renforce son aide dans les camps de déplacés. Intervention d'urgence aux Philippines. Création de la Fédération Handicap International regroupant 7 associations nationales.

2010

Interventions majeures en Haïti, suite au séisme du 12 janvier, puis au Pakistan, suite aux inondations historiques du mois d'août.

2011

Interventions d'urgence en Libye et en Côte-d'Ivoire suite aux conflits. Handicap International reçoit le prix humanitaire Conrad N. Hilton. Handicap International Belgique rejoint la Fédération.

2012

Handicap International a 30 ans et intervient dans plus de 60 pays. L'association a récolté plus de 2 millions de signatures contre les mines et les sous-munitions.

HANDICAP INTERNATIONAL

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ



© W. Daniels / Handicap International — Haïti / Soins postopératoires

TRAVAILLER EN SITUATION D'URGENCE

Prise en compte du handicap dans l'action d'urgence

Dans les contextes d'urgence humanitaire, la vocation première de Handicap International est d'agir auprès des personnes les plus vulnérables et des exclus, avec une attention particulière pour les personnes en situation de handicap. Face à l'immensité des besoins, cette population est facilement oubliée, laissée pour compte par les dispositifs d'aide. En participant à l'organisation des secours et en soulignant cette situation auprès des autres acteurs de l'aide, l'association exerce son mandat le plus efficacement possible.

▲ **Exemple** En Haïti, suite au séisme de janvier 2010, l'association a immédiatement assuré la prise en charge et l'accompagnement dans la durée des personnes blessées, amputées et paralysées, en termes de réadaptation fonctionnelle et de soutien psychosocial.



© W. Daniels / Handicap International — Haïti / Aide aux victimes

Gestion et distribution de l'aide humanitaire

Handicap International apporte un soutien logistique (stockage, acheminement), distribue des kits (alimentaires et non alimentaires) et met en place des « relais handicap et vulnérabilité », dédiés aux besoins spécifiques des personnes handicapées.

▲ **Exemple** Cinq mois après les inondations au Pakistan en 2010, Handicap International a distribué un million de litres d'eau potable.

Assistance aux personnes réfugiées ou déplacées

Pour leur venir en aide, il est crucial d'identifier des sites d'accueil pour des milliers de per-

sonnes, de prévoir l'installation des camps et d'organiser l'accès à l'eau et aux latrines. L'assistance recouvre également l'appui au rapatriement des familles dans leur région d'origine.



© R. de Bengy / Handicap International — Pakistan / Accès à l'eau

▲ **Exemple** À la demande du Haut-Commissariat aux Réfugiés, un programme a été mis en place fin 2007 pour venir en aide aux 12 000 réfugiés urbains, essentiellement d'origine congolaise, installés à Bujumbura au Burundi.

Reconstruction et réhabilitation

Routes et ponts sont remis en état et reconstruits par l'association pour acheminer l'aide et faciliter la circulation des populations. Lorsque les habitations ont été détruites suite à une catastrophe naturelle, des abris sont construits qui répondent aux normes antisismiques et d'accessibilité.



© D. Sacca / Handicap International — Haïti / Abri temporaire

▲ **Exemple** Au Congo, en 2009, réhabilitation de 80 kilomètres de route au Sud-Kivu.

LUTTER CONTRE LES MINES ET LES BOMBES À SOUS-MUNITIONS

Déminage

Dès 1992, Handicap International a lancé des opérations de déminage et de dépollution.

Le déminage et la neutralisation d'engins explosifs sont essentiels pour que les activités de la vie quotidienne comme aller aux champs ou à l'école ne mettent plus en danger les populations locales. Ils sont nécessaires à la reprise du développement économique d'une région et sont précédés d'enquêtes techniques, d'opérations de cartographie et de marquage des zones dangereuses.



© P. Vermeulen / Handicap International — Bosnie / Déminage

▲ **Exemple** En 2009, au Sénégal, 50 000 mètres carrés dont des pistes d'accès au village, une école et des vergers ont été dépollués et une centaine de mines antipersonnel détruites.

Gestion des risques

Handicap International mène des projets d'éducation pour sensibiliser les communautés aux dangers des mines, des bombes à sous-munitions et des engins non explosés.



© Handicap International — Libye / Sensibilisation

▲ **Exemple** Les outils de sensibilisation sont adaptés à tous les publics : émissions de radio et brochures illustrées pour les personnes analphabètes, spectacles en langage des signes pour les personnes malentendantes, jeux et activités pour les écoliers.



© B. Darrieux / Handicap International — Inde / Inondations

L'EXPÉRIENCE DE L'URGENCE

Handicap International a développé une importante expertise des situations de crise humanitaire, suite à ses interventions :

- ▲ République démocratique du Congo (depuis 1996);
- ▲ Salvador et Inde (2001);
- ▲ Iran (2004);
- ▲ Chine (2008);
- ▲ Indonésie (2005 et 2009);
- ▲ Sud-Soudan (depuis 2005);
- ▲ Birmanie (2007);
- ▲ Bangladesh (2007);
- ▲ Philippines (2009 et 2010);
- ▲ Pakistan (2005, 2009, 2010);
- ▲ Gaza (2009);
- ▲ Haïti (2010)...

120 € EST LE COÛT D'ACHEMINEMENT D'UNE TONNE DE NOURRITURE SUR 250 KILOMÈTRES



© F. Escoffier / NJmc — Source : Handicap International

HANDICAP INTERNATIONAL

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

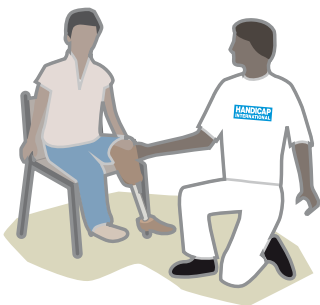


© S. Bonnet / Handicap International — Madagascar / Filariose

QU'EST-CE QU'UNE MALADIE TROPICALE NÉGLIGÉE ?

C'est une maladie qui ne touche que les populations des régions les plus pauvres et marginalisées. Alors qu'un habitant de la planète sur six souffre de l'une d'entre elles, moins de 1 % des quelque 1400 médicaments homologués entre 1975 et 1999 était destiné au traitement des maladies tropicales. Ce sont entre autres la filariose lymphatique, la lèpre ou l'ulcère de Buruli.

PLUS DE 82 000 SÉANCES DE SOINS ET DE RÉÉDUCATION PRODIGUÉES PAR AN



© F. Escoffier / NJmc — Source : Handicap International

PLUS DE 300 PROJETS MENÉS DANS LE MONDE

Source : Handicap International

Assistance aux victimes

Les personnes mutilées par l'explosion d'une mine ont besoin de soins, d'appareillage, de rééducation et de soutien psychologique pour retrouver leur place dans la communauté. L'association aide aussi à leur réinsertion sociale et économique et appuie les associations locales pour que les droits des personnes handicapées soient reconnus.

▲ **Exemple** En 2010, en Algérie, des victimes de mines n'ayant pas accès aux services de soins ont reçu des visites à domicile d'une équipe de médecins et de techniciens en appareillage.

MENER DES ACTIONS DE RÉADAPTATION

La réadaptation aide les personnes souffrant d'un handicap physique ou sensoriel à atteindre et maintenir le maximum de leurs capacités. Des soins de rééducation ainsi que des outils adaptés sont utilisés.

Les soins incluent la chirurgie corrective et réparatrice, mais aussi la rééducation à base d'ergothérapie, de kinésithérapie, d'orthophonie ou encore de psychomotricité.

Les outils sur lesquels s'appuient les professionnels pour aider les personnes handicapées sont divers : béquilles, orthèses, prothèses, fauteuils roulants, etc.

Les personnes bénéficiant d'une rééducation et de matériel adapté à leur handicap trouvent plus facilement leur place dans la vie de leur communauté. Elles peuvent alors s'habiller seules, communiquer, aller au travail ou à l'école, profiter des activités culturelles ou de loisir auxquelles elles n'avaient pas accès auparavant.



© M. Schmidlin / Handicap International — Indonésie / Réadaptation

▲ **Exemple** Au Népal, en 2008, 5 000 personnes ont bénéficié de 24 000 séances de kinésithérapie dans cinq centres de réadaptation physique et des unités de soins mobiles.

SANTÉ ET PRÉVENTION PRIMAIRE

Dans le domaine de la santé, les actions des équipes de Handicap International sont très variées. Les professionnels de l'association veillent à la santé maternelle et infantile, détectent les maladies et les déficiences pour mieux prévenir les complications, fournissent des soins médicaux et psychologiques, appuient les politiques de santé dans les pays où elles interviennent.



© N. Axelrod / Handicap International — Cambodge / Santé infantile

▲ **Exemple** En 2009, au Burundi, la prévention des complications invalidantes dues au diabète a bénéficié à 21 000 personnes.

PRÉVENIR LES SITUATIONS DE HANDICAP

Cette activité liée aux secteurs de la santé, de la réadaptation et de l'insertion sociale et économique se décline de trois façons :

- des actions de sensibilisation et d'éducation sont menées auprès des populations à risque, et des formations sont dispensées aux professionnels concernés. Le but est d'éviter les déficiences liées aux maladies, aux violences, aux accidents ou aux atteintes congénitales ;
- lorsqu'une déficience, une blessure ou une maladie est déjà établie, la prévention a pour objectif de limiter son impact ;
- pour les personnes en situation de handicap, la prévention consiste à favoriser leur



© J.-J. Bernard / Handicap International — Sénégal / Insertion économique

participation à la vie de la communauté. Ce type de prévention se situe à la croisée de l'éducation, du social, de la santé, de l'emploi...

▲ **Exemple** Au Togo, Handicap International forme des agents de santé communautaire sur l'ulcère de Buruli: les risques d'infection, les symptômes et les séquelles. À leur tour, les agents organisent des campagnes d'information dans les écoles, sur les marchés ou lors des fêtes de village.



© U. Anken / Handicap International — Bangladesh / Prévention

▲ **Exemple** En 2011, Handicap International a lancé simultanément un programme de réduction des risques dans cinq pays: Afghanistan, Bangladesh, Inde, Népal et Sri Lanka.

RÉDUIRE LES RISQUES

Tremblement de terre, glissement de terrain, crue des fleuves... Anticiper les catastrophes et les réponses à apporter dans ces situations difficiles permet de roder les plans d'urgence en les intégrant au niveau des gouvernements et des populations. Ces plans de prévention et de gestion des catastrophes prévoient la prise en compte des personnes handicapées. Cette préparation envisage aussi les moyens pour ramener la situation à la normale, comme la reconstruction des bâtiments ou le retour à l'emploi des populations touchées.

FAVORISER L'INSERTION DANS LA COMMUNAUTÉ

Rendre accessible l'éducation

L'éducation des enfants handicapés nécessite leur recensement, la sensibilisation de leurs parents, la formation des enseignants, l'accessibilité de l'école, ainsi qu'un travail d'acceptation de la différence auprès des enfants valides.

▲ **Exemple** Le projet d'éducation inclusive au Rwanda va permettre à 3000 enfants vulnérables, dont 1000 avec une déficience, d'accéder à l'école.



© C. Acworth / Handicap International — Népal / Éducation

Mettre l'accent sur l'insertion économique

Protection sociale, formation et emploi sont autant de leviers pour accéder à des moyens de subsistance. La protection sociale empêche les personnes souffrant d'invalidité ou de maladie de sombrer dans l'extrême pauvreté. Elle repose sur les politiques décidées au niveau de l'État et sur la solidarité existant au sein des communautés.

La formation permet aux personnes aptes à travailler de retrouver confiance en elles et

HANDICAP INTERNATIONAL

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ



© F. Visi — Traité d'Oslo

L'ENGAGEMENT AUX CÔTÉS DES VICTIMES

L'association est aussi impliquée dans l'assistance aux victimes et est à l'origine, en 1992, avec cinq autres ONG, de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel (ICBL), puis, en 2003, de la Coalition contre les bombes à sous-munitions (CMC). La signature par respectivement 158 et 109 États des traités d'Ottawa en 1997 et d'Oslo en 2008, interdisant les mines antipersonnel puis les bombes à sous-munitions, couronne le travail mené par l'association.

20 000 PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ EN 2009 D'ACTIVITÉS D'INSERTION SOCIOÉCONOMIQUE



© F. Escoffier / NJmc — Source : Handicap International

3 200 ORGANISATIONS PARTENAIRES

Source : Handicap International

de développer leurs compétences pour trouver un métier.

L'emploi trouvé grâce à une insertion professionnelle performante est soit salarié, soit le fruit d'une création d'entreprise artisanale, agricole, de services, etc.

▲ **Exemple** Au Laos, en 2006, un projet a favorisé l'emploi de personnes sourdes grâce au développement d'activités génératrices de revenus.

Faciliter l'insertion sociale

Handicap International recrée et dynamise les liens sociaux, les échanges et renforce l'accès pour tous à des services sociaux de proximité, de même qu'aux activités culturelles, de loisir et sportives. Cet engagement favorise le développement personnel et social et accompagne le processus d'insertion des personnes handicapées et autres publics vulnérables.



© N. Früh / Handicap International — Madagascar / Insertion

▲ **Exemple** Dans 14 pays, l'association travaille avec les responsables locaux du ministère des Affaires sociales, de la Jeunesse et des Sports, les autorités territoriales des villes et villages, les services sociaux, les clubs sportifs et de loisirs, les écoles, les associations de personnes handicapées, les familles de personnes handicapées, etc.

Améliorer l'accessibilité

L'accessibilité de l'environnement est indispensable pour une société réellement inclusive. Il s'agit de réduire les obstacles à la participation des personnes en situation de handicap, avec l'aide des acteurs du développement, des communautés locales et des gouvernements. Campagnes d'information, activités de sensibilisation et formation des acteurs de la construction sont autant d'actions à décliner.



© Handicap International — Indonésie / Accessibilité

▲ **Exemple** Des projets d'accessibilité ont été menés au Cambodge, à Madagascar, en Inde, au Mali, au Népal, au Nicaragua, en Indonésie, en Birmanie, en Iran et au Sri Lanka.

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF (DLI)

Les projets de DLI améliorent la participation citoyenne des personnes handicapées à l'échelle locale. Ces projets permettent :

- de renforcer les organisations de personnes handicapées pour améliorer leur participation aux processus de développement et de gouvernance locale ;
- de responsabiliser les autorités locales pour une meilleure prise en compte des droits des personnes handicapées dans les stratégies et politiques locales ;
- de mobiliser et former les acteurs locaux du développement (ONG, prestataires de services gouvernementaux et non gouvernementaux) pour adapter leurs pratiques et leurs services aux besoins des personnes handicapées.



© N. Früh / Handicap International — Madagascar / DLI

▲ **Exemple** À Madagascar, Tananarive et quatre autres villes ont bénéficié du projet « Ville et han-

dicap ». En 2008 : 45 sessions de sensibilisation portées par des associations locales, 55 techniciens, architectes et ingénieurs formés, 73 infrastructures dont l'accessibilité a été vérifiée.

COORDONNER LES ACTEURS ET PESER DANS LA GOUVERNANCE

L'association travaille à l'échelle des organisations représentatives et des organismes publics. Elle coordonne les acteurs en présence, renforce leur capacité de plaidoyer et pousse en faveur de la mise en place d'une législation nationale et de politiques publiques.



© S. Bonnet / Handicap International — Sénégal / Plaidoyer

▲ **Exemple** Participation au lancement, en 2007, de la Campagne africaine Handicap et VIH/sida, en partenariat avec le Secrétariat de la Décennie africaine des personnes handicapées.

LE PLAIDOYER POUR LES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées est entrée en vigueur en mai 2008. En mars 2011, 147 pays l'avaient ratifiée. Elle prend notamment en compte les situations d'urgence et de crise. Reste à gommer peu à peu l'écart entre les situations vécues au quotidien et les ambitions affichées dans le texte.



© C. Billet-Hamsa Press / Handicap International — Pakistan / Insertion

HANDICAP INTERNATIONAL SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

UN RÉSEAU POUR RENFORCER SES ACTIONS

Huit associations nationales constituent le réseau Handicap International. L'association française, créée en 1982, a d'abord été rejointe dans son combat aux côtés des plus fragiles par l'association belge en 1986, puis suisse en 1996, luxembourgeoise en 1997, allemande en 1998, britannique en 1999, canadienne en 2003 et enfin américaine en 2006. Avec la création en 2009 de la Fédération, Handicap International s'est dotée d'une nouvelle organisation mondiale qui vise à consolider et accroître sa capacité d'intervention auprès des populations les plus fragiles dans plus de 60 pays.



PLUS D'INFORMATIONS
www.handicap-international.org

L'EXPERTISE

OMS, ONU, Unicef, Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés sont autant d'organismes internationaux qui sollicitent régulièrement Handicap International pour que l'association apporte son expertise dans les domaines de l'action d'urgence et du handicap.

Handicap International est aussi dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc).

LA RECONNAISSANCE

L'histoire de Handicap International est ponctuée de distinctions de dimension internationale qui récompensent son action.

– En 1992, la **distinction du secrétaire général de l'ONU** reconnaît la contribution de l'association au programme des Nations unies en faveur des personnes handicapées.

- En 1996, le **prix Nansen du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés** récompense l'engagement auprès des populations réfugiées.
- En 1997, Handicap International est **co-lauréate du prix Nobel de la paix** avec les autres ONG membres de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel.
- En 1999, Handicap International obtient le **statut consultatif spécial auprès de l'Ecosoc** des Nations unies.
- En 2008, le **prix Nansen** salue le travail des démineurs du Centre de coordination de l'action contre les mines des Nations unies au Sud-Liban. Parmi ces derniers figurent trois équipes de Handicap International.
- En 2011, le **prix humanitaire Conrad N. Hilton** est décerné à l'association pour l'ensemble de son engagement auprès des personnes handicapées vivant dans des situations de pauvreté, d'exclusion, de conflits ou de catastrophes naturelles.

RÉSEAU HANDICAP INTERNATIONAL

FÉDÉRATION

14, avenue Berthelot
69361 Lyon Cedex 07
Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79
Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94
contact@handicap-international.org
www.handicap-international.org

ALLEMAGNE

Ganghofer Str. 19
80339 München
Tél. : + 49 (0) 89 54 76 06 00
Fax : + 49 (0) 89 54 76 06 20
info@handicap-international.de
www.handicap-international.de

BELGIQUE

67, rue de Spa
1000 Bruxelles
Tél. : + 32 (0) 2 280 16 01
Fax : + 32 (0) 2 230 60 30
info@handicap.be
www.handicap-international.be

CANADA

1819, bd René-Lévesque Ouest
Bureau 401
Montréal (Québec) H3H 2P5
Tél. : + 1 514 908 2813
Fax : + 1 514 937 6685
info@handicap-international.ca
www.handicap-international.ca

ÉTATS-UNIS

6930 Carroll Avenue – Suite 240
Takoma Park, MD 20912
Tél. : + 1 301 891 2138
Fax : + 1 301 891 9193
info@handicap-international.us
www.handicap-international.us

FRANCE

16, rue Étienne-Rognon
69363 Lyon Cedex 07
Tél. : + 33 (0) 4 72 72 08 08
Fax : + 33 (0) 4 26 68 75 25
info@handicap-international.fr
www.handicap-international.fr

BUREAU DE REPRÉSENTATION

104-106, rue Oberkampf
75011 Paris
Tél. : + 33 (0) 1 43 14 87 00
Fax : + 33 (0) 1 43 14 87 07

LUXEMBOURG

140, rue Adolphe-Fischer
1521 Luxembourg
Tél. : + 352 42 80 60-1
Fax : + 352 26 43 10 60
hilux@pt.lu
www.handicap-international.lu

ROYAUME-UNI

27 Broadwall
London
SE1 9PL
Tél. : + 44 (0) 870 774 37 37
Fax : + 44 (0) 870 774 37 38
info@hi-uk.org
www.handicap-international.org.uk

SUISSE

Avenue de la Paix 11
1202 Genève
Tél. : + 41 (0) 22 788 70 33
Fax : + 41 (0) 22 788 70 35
contact@handicap-international.ch
www.handicap-international.ch